

Un prêtre de campagne dauphinois · au temps de la Révolution

Etienne FONTANEL, curé de Roche ⁽¹⁾

Du temps de Mgr d'Aviau, dernier archevêque de Vienne (1789 à 1801), la tradition orale nous a conservé le souvenir de plusieurs prêtres dauphinois de campagne, pieux, instruits et énergiques, qui ont subi la persécution religieuse, avec courage et dignité, pendant la période révolutionnaire.

Nous pouvons citer l'abbé Teyssier, vicaire d'Heyrieux, qui fut conduit dans les prisons de Grenoble ; le curé de Jallieu, Engelvin et son vicaire, Laurent Chapuis, qui devinrent, au Concordat, le premier, curé de Saint-Chef et le second, curé de Bourgoin (2) ; Dorzat, curé de Chaponnay puis de Saint-Symphorien-d'Ozon, qui accompagna Mgr d'Aviau dans ses visites pastorales des paroisses de notre région (3) et de plusieurs autres, tels que l'abbé Germain de Roussillon, sur lequel on a écrit une remarquable monographie.

M. Marius Bordel, a évoqué dernièrement, avec son talent d'historien, le souvenir de l'abbé d'Hières et de sa famille à Sérézin-du-Rhône (4). A notre tour, nous voudrions rappeler quelques épisodes de la vie mouvementée, pendant cette période, de l'abbé Etienne Fontanel, curé de Roche.

••

L'abbé Fontanel est né à Roche le 20 janvier 1741 et, chose curieuse, fut nommé curé de sa paroisse natale, à la mort de son prédécesseur : Jean-Baptiste Bachelard, décédé le 11 janvier 1773.

Sous l'ancien régime, l'église de Saint-André de Roche (comme d'ailleurs celle de la paroisse voisine de Four) était placée sous le patronage du prieur commendataire d'Artas, au diocèse de Vienne, dans l'ancien archiprêtré de Marc.

(1) Roche sous la Révolution était une paroisse du canton éphémère de Saint-Georges-d'Espéranche et de nos jours de celui de La Verpillière.

(2) Fauchier : "Souvenirs historiques sur Bourgoin", 1880, p. 187.

(3) Abbé Ligonnet : "Histoire de Mgr. d'Aviau du Bois de Sanzay 1847 Paris. T. II, p. 163.

(4) "Vie de l'abbé Claude d'Hières", Evocations 1966, n° 5.

M

Les Fontanel appartenait à une ancienne famille du pays : on trouve un Florent Fontanel fermier du domaine de Plaignieu au XVIII^e siècle. (5)

En 1791 fut votée la loi sur la constitution civile du clergé et tous les ecclésiastiques furent invités à s'y soumettre par serment. Bien qu'entourés de plusieurs confrères voisins qui acceptèrent de prêter ce serment et devinrent de ce fait fonctionnaires, Fontanel ne voulut pas le prêter, ou plutôt le présenta avec réserves, si bien qu'il fut chassé de Roche par la municipalité le 20 janvier 1792 : le procureur de la commune déclare " que M. Fontanel trouble le repos public et demande qu'il soit dénoncé et envoyé au tribunal ".

Malgré cet acte arbitraire, notre curé ne se considère pas relevé de ses fonctions ; pendant quelque temps il réunit quelques fidèles sur les confins de la commune, puis il se réfugia à Lyon, où la tradition orale raconte qu'il y fut incarcéré.

À la faveur du siège de Lyon, il revient à Roche où toutes les demeures lui sont ouvertes, ainsi que dans les paroisses voisines de Domarin, Four et Maubec.

Il s'y arrête en passant, nous dit Mlle de Franclieu dans son histoire de la persécution religieuse dans l'Isère (6). « Mais que d'ennuis sur son chemin et que d'obstacles lui créent sa taille si petite, son teint si noir et sa physionomie si étrange ».

À Roche, plus qu'ailleurs, la présence de M. Fontanel est souvent signalée, mais là, de généreux défenseurs ne craignent pas d'exposer leur vie pour sauver la sienne. ≤

**

Un jour, par exemple, où il s'y était rendu pour administrer un mourant, les municipaux sont avertis, réunissent leurs satellites et parviennent à le saisir.

On l'enferme dans la maison commune et l'un des membres de la municipalité reçoit l'ordre de le garder, tandis que les autres iront à la fête, car c'était le jour de la « vogue » ; cet officier gardien attend quelques instants pendant que les autres s'installent pour boire un verre au cabaret... puis il va ouvrir la chambre où était enfermé l'abbé Fontanel : « Nous sommes seuls, M. le curé, lui dit-il, échappez-vous... personne, dans le village, ne s'en apercevra ». « Mais mon ami, lui répond le prêtre, si je pars, je vous laisserai dans une triste situation, vous serez arrêté à ma place et puni pour m'avoir laissé partir, la loi est formelle sur ce sujet ».

(5) Voir M. Henri Dugon : " Glanes historiques " In Bulletin cantonal de Roche et de Bonnefamille.

Cette maison forte de Plaignieu appartenait au marquis de Vaux, baron de Roche, qui portait le titre de seigneur de Vaux et de Plaignieu.

Le dernier marquis de Vaux, ancien président au Parlement de Grenoble mourut sans enfant en 1807, après avoir vu son château de Vaux-Millieu entièrement incendié par les bandes révolutionnaires en 1789.

(6) Mlle de Franclieu : " La persécution religieuse dans le département de l'Isère de 1790 à 1802 " Tournai, 1905, T. III, p. 453 et sv.

« Ne vous inquiétez pas, M. le curé, répond le paroissien ému de la charité de son pasteur, je dirai qu'une lutte s'est engagée entre nous et que vous m'avez terrassé, on sait que vous êtes courageux, on ne lèvera aucun doute sur mes paroles ; je vous en supplie, partez... ».

M. Fontanel s'éloigne en hâte et lorsque la troupe des municipaux, un peu éméchée revint à la mairie, le gardien conte sa version ; le plus fort, c'est qu'elle est tenue pour exacte.

Le maire et l'adjoint n'avaient garde de se plaindre : on pourrait les accuser de n'avoir pas laissé à la porte de la prison des forces suffisantes pour résister à un prêtre (7).

**

La tradition orale raconte qu'après son évasion des prisons de Lyon, le père Fontanel était revenu à Roche ou dans les environs pour encourager ses ouailles par sa présence en ces temps difficiles, mais on ne donne aucune date à son séjour clandestin, pendant lequel il administrait les sacrements et disait la messe dans les granges.

Un jour, se trouvant de nouveau à Roche, les révolutionnaires avaient repéré sa cachette et se préparaient à l'appréhender ; l'abbé Fontanel, averti par des amis, eut tout juste le temps de s'enfuir et de se réfugier chez un de ses fidèles et cela ne pouvait être que chez son dévoué paroissien, Badin, le garde et en même temps le forgeron du village, qui lui avait plus d'une fois sauvé la vie...

« Je suis pris, lui dit-il, ils m'ont découvert, cachez-moi s'il vous plaît ». « D'accord, lui répondit-il, on a bien l'habitude ». Une pensée aussi vive qu'imprévue vint à l'esprit du brave Badin : lestement il découvre une table qui servait de pétrin appelée en patois la " mée ", (la maie), « Vite, montez là-dedans ».

Quelques minutes après, les poursuivants sont là : « Eh bien, Badin, où est ton curé ? » — « Vous voulez rire, vous le cherchez chez moi, vous n'y pensez pas, mais il me semble avoir entendu « des pas à la porte et quelqu'un courait à toutes jambes en prenant la direction du Buyat ; c'est de ce côté que vous devriez « vous diriger, si vous voulez avoir la chance de le rattraper, je « crois que vous perdez votre temps de rester ici, mais buvons à « votre santé le fond de cette vieille bouteille. Allez-y vous le « trouverez ». Et après une forte poignée de mains, c'est le départ.

La " mée " s'ouvre et une voix se fait entendre : « A mon âge, avec mes rhumatismes, ce n'est pas commode cette position » — « Qu'à cela ne tienne, réplique en riant Badin, mais maintenant, « montez vite dans mon grenier, et ne perdons pas de temps, je « vous guiderai là en attendant mieux ». Et voilà ce pensionnaire involontaire installé dans sa nouvelle prison pour plus de six mois. À la fin, n'y tenant plus, Fontanel un jour exprima à Badin son désir de partir : « Non, lui dit ce dernier, c'est encore trop risqué

(7) Id. p. 240, T. II.

« pour le moment, il vaut mieux que je vous garde ; je vous
« trouverai une occupation, je vous donnerai un costume et vous
« travaillerez avec moi à la forge ; avec votre barbe, personne ne
« vous reconnaîtra ; dès qu'un client viendra, vous garderez le
« silence et vous tirerez le soufflet de mon côté pendant que je
« vous adresserai des sottises ».

Ainsi dit, ainsi fait : la casquette enfoncée jusqu'aux yeux, l'apprenti maréchal cherchait à s'occuper de son mieux. Combien de temps fut-il ainsi caché, employé à la forge, connu de quelques fidèles, mais ignoré de ses ennemis ? Certains veulent croire jusqu'à la fin de la persécution.

*

**

La paix rendue à l'Eglise avec le Concordat de 1801, l'abbé Fontanel put rentrer officiellement à Roche pour y exercer son ministère, et on lui confia également le service de Saint-Bonnet de Roche et de Ville-sous-Fallavier (aujourd'hui Villefontaine). Il resta en fonction jusqu'en 1827 et se retira dans sa maison de famille située sur la place de l'église.

Son successeur, l'abbé Perrier, ne vécut que quelques mois mais laissa à Roche la réputation d'un saint : ce fut lui qui assista sur son lit de mort le célèbre Badin, qui avait hébergé l'abbé Fontanel pendant ces temps troublés. (8)

Quant à ce dernier, il mourut en 1830, âgé de 89 ans.

La famille Fontanel devait avoir encore des représentants à cette époque : en 1841, il y eut un baptême de cloche à Four et l'inscription portée sur cette cloche porte que la marraine fut Marguerite Fontanel, née Michon, et parrain : Zacharie Fontanel, qualifié de rentier. (9)

Quelque temps après la mort de notre abbé, en 1834, la maison forte flanquée de tours et appelée la "Maison Blanche", à Saint-Didier de la Tour, appartenait à la famille Fontanel dont une héritière épousa M^e Douare, avoué à Grenoble (10).

Docteur Joseph Saunier.

(8) Bul. paroiss. Roche, 1954.

(9) Vaillier : " Inscriptions campanales de l'Isère ", p. 357.

(10) " Chez nous ", p. 244.